Nations Unies S/PRST/2004/41



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 novembre 2004
Français
Original: anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

À la 5069e séance du Conseil de sécurité, tenue le 2 novembre 2004, à l'occasion de l'examen par le Conseil du point intitulé « La situation en Guinée-Bissau », le Président du Conseil de sécurité a fait la déclaration suivante au nom du Conseil :

« Le Conseil se déclare profondément préoccupé par les événements qui se sont produits en Guinée-Bissau et qui ont abouti au meurtre, le 6 octobre 2004, du chef d'état-major des Forces armées, le général Verissimo Correia Seabra, et du chef des ressources humaines, le colonel Domingos de Barros. Le Conseil condamne avec la plus grande énergie ce recours à la force pour régler des différends ou vider des griefs et, conscient de la position de l'Union africaine sur les changements de gouvernement par des moyens inconstitutionnels, telle qu'elle ressort de la Déclaration d'Alger de 1999 et de la Déclaration de Lomé de 2000, demande aux parties bissau-guinéennes de s'abstenir de tenter de prendre le pouvoir par la force dans le pays.

Le Conseil prend acte de la signature d'un mémorandum d'accord à Bissau le 10 octobre 2004 ainsi que de la création d'une commission chargée de suivre l'application de cet accord et il souligne que le Gouvernement de la Guinée-Bissau et les autorités du pays doivent demeurer résolus à promouvoir l'état de droit et à lutter contre l'impunité, notamment en réfléchissant aux moyens de donner suite à l'accord susmentionné.

Le Conseil demande instamment à tous les partis politiques de continuer à coopérer de bonne foi avec les autorités du pays pour mener à bien l'application de la Charte transitoire avant la tenue d'élections présidentielles d'ici à avril 2005.

Le Conseil réaffirme que la paix et la stabilité en Guinée-Bissau revêtent une importance critique pour la paix et la sécurité dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Alors que le Gouvernement de la Guinée-Bissau fait face aux problèmes d'ordre militaire, politique, institutionnel et économique qui sont à l'origine de l'instabilité et des troubles politiques chroniques en Guinée-Bissau, le Conseil souligne qu'il est important de s'attaquer aux causes profondes de ces problèmes et d'y apporter dans l'immédiat des solutions qui permettent d'améliorer la situation à court terme.

Le Conseil souligne que la communauté internationale doit intervenir d'urgence pour aider le Gouvernement de la Guinée-Bissau à résoudre la crise

actuelle, en particulier à renforcer l'aptitude des autorités légitimes à maintenir la stabilité politique ainsi qu'à trouver des solutions rationnelles aux problèmes les plus pressants et fondamentaux qui se posent au pays, notamment la restructuration des Forces armées, le renforcement de l'État et de ses institutions et la promotion du développement économique et social.

Le Conseil se félicite du concours financier que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et ses membres ont déjà apporté à point nommé au Gouvernement de la Guinée-Bissau pour lui permettre de régler les arriérés de solde dus au personnel militaire. Le Conseil demande aux donateurs internationaux de contribuer d'urgence au budget du Gouvernement de la Guinée-Bissau pour l'aider à payer les traitements des fonctionnaires et les soldes des soldats et les encourage également à contribuer au Fonds d'urgence pour la gestion économique en Guinée-Bissau, géré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Par ailleurs, le Conseil prend note en s'en félicitant du séjour effectué récemment en Guinée-Bissau par une mission d'enquête de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP).

Le Conseil renouvelle l'appel qu'il a lancé à la communauté internationale pour lui demander de garder confiance dans le processus de consolidation de la démocratie en Guinée-Bissau et de respecter les engagements qu'elle a pris en ce qui concerne le développement dans ce pays, notamment en préparant la table ronde qui devrait se tenir en décembre à Bruxelles et en y contribuant activement.

Le Conseil réaffirme qu'il appuie pleinement le Représentant du Secrétaire général en Guinée-Bissau et entend rechercher des moyens propres à renforcer le rôle que le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) joue dans la promotion de la paix et de la sécurité ainsi que dans la coordination des efforts visant le développement économique et social du pays.

Le Conseil prie le Secrétaire général de lui soumettre, dans son prochain rapport sur le BANUGBIS et la situation en Guinée-Bissau, des propositions touchant la nature de la contribution que l'Organisation des Nations Unies pourrait apporter à une intervention internationale et coordonnée visant à venir en aide à la Guinée-Bissau.